

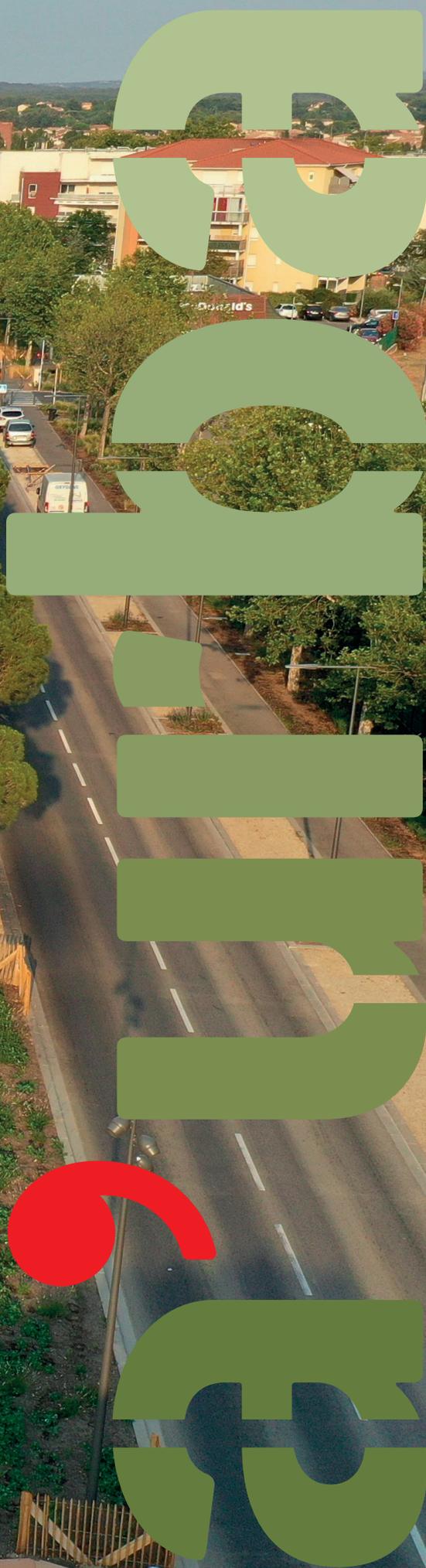
Miramas

Réaménagement d'un boulevard urbain

PROJET URBAIN

Fiche de cas

07 / 2022



Contexte

Contexte urbain

La commune de Miramas située à l'interface entre le littoral, la plaine de Crau et des boisements bénéficie d'atouts naturels riches et diversifiés.

La ville a connu de nombreux aménagements urbains liés à un important afflux de population en lien avec l'expansion de la métropole d'Aix-Marseille, accueillant actuellement 25 000 habitants environ/an.

Elle s'est engagée dans une démarche d'amélioration du cadre de vie avec des actions ciblées concernant la biodiversité, la gestion des eaux et des déchets.

Un projet de déviation, porté par la DREAL PACA pour le report d'un trafic routier très important (axe accueillant entre 18 000 et 20 000 véhicules/jour) a permis la requalification du boulevard Aubanel. L'objectif a été de transformer cet axe de deux fois deux voies en un lieu de promenade sur l'emplacement de deux des quatre voies sur un linéaire de 800 mètres.

Les objectifs du projet étaient de :

- Améliorer le cadre de vie du quartier en réduisant le trafic,
- Végétaliser les espaces libérés pour favoriser la biodiversité en ville,
- Réduire les effets du changement climatique grâce au rafraîchissement procuré par les espèces végétales

ENJEUX

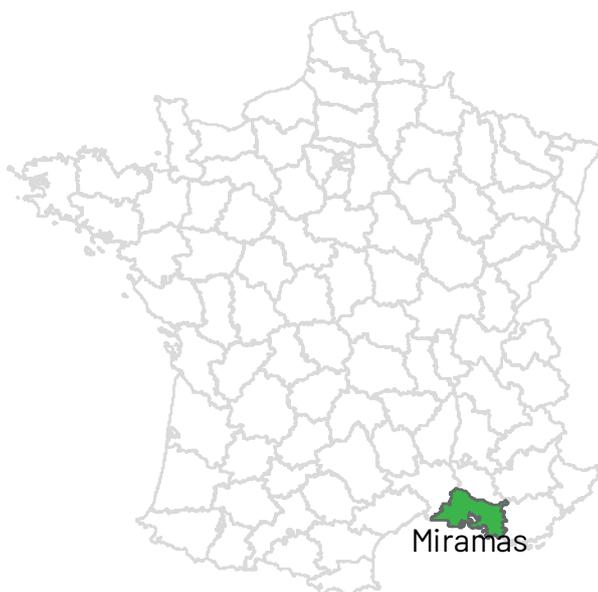
Désimperméabiliser les sols

Gérer les eaux pluviales à la parcelle

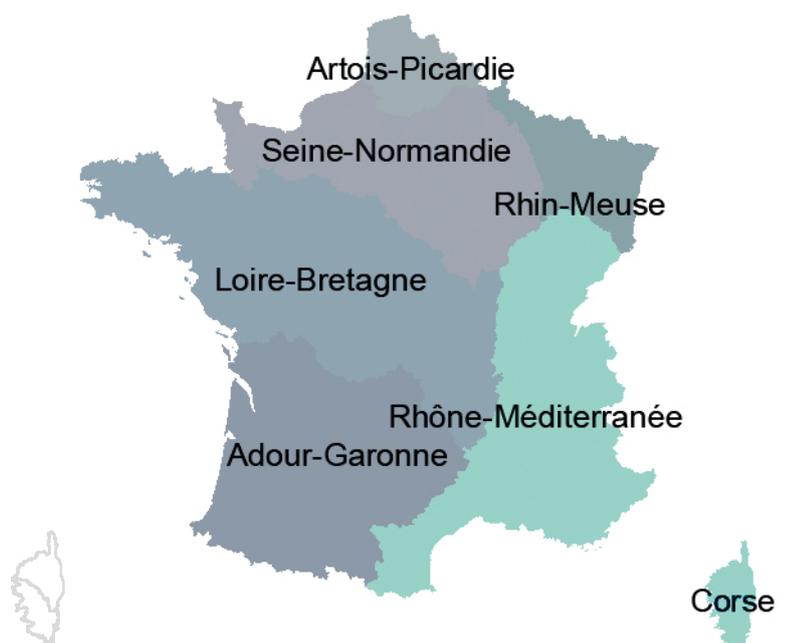
Végétaliser les espaces publics

Améliorer le cadre de vie

Localisation du projet



Bassin hydrographique du territoire de projet



Le boulevard Aubanel avant...

L'urbanisation de la ZAC de la Péronne est devenue un enjeu urbain pour la ville de Miramas suite à la réalisation du contournement routier de l'agglomération au nord-ouest de la ville.

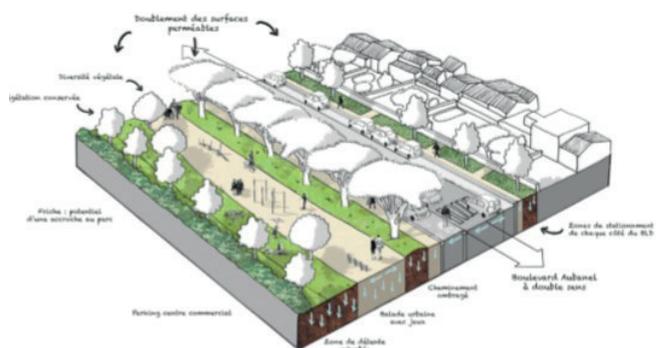
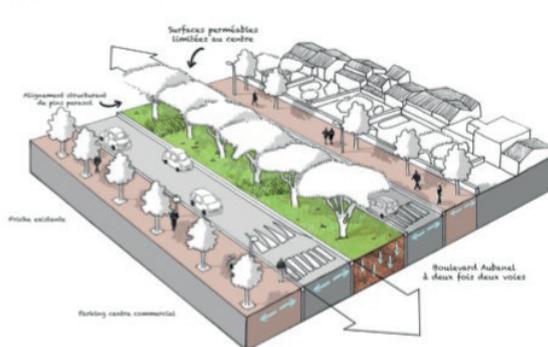
Le boulevard Aubanel constituait l'entrée de ville ouest et s'est retrouvé délesté d'une grande partie du trafic routier et particulièrement du fret issu du port de Marseille. De plus, la ville doit faire face à des enjeux de saturation des réseaux d'assainissement et du milieu récepteur lors d'épisodes orageux.

Dans cet esprit, la ville de Miramas, l'Établissement Public d'Aménagement et de Développement (EPAD) et l'équipe de maîtrise d'oeuvre ont travaillé pour transformer cet axe 2 x 2 voies en une 2 X 1 voie, avec une désimperméabilisation du sol, l'aménagement d'une promenade végétalisée en co-concevant un projet d'aménagement urbain durable visant à rendre plus agréable le boulevard, et à créer un espace résilient face au futur changement climatique.



1 Le boulevard Aubanel avant les travaux de réaménagement, © Construction 21

Boulevard Aubanel avant



Mutation du Boulevard Aubanel en jardin linéaire

2 Plan de réaménagement du boulevard, avant (à gauche) et après (à droite), © Ville de Miramas

... et après réaménagement : 8000 m² d'espaces désimperméabilisés

Techniques de désimperméabilisation

Le projet de réaménagement a répondu à plusieurs objectifs :

- Un assainissement pluvial sans rejet dans le réseau communal,
- Une désimperméabilisation des sols,
- La conservation de l'alignement des pins parasols,
- L'utilisation de la terre du site pour réaliser les murs et le mobilier urbain en terre crue,
- Des plantations diversifiées et adaptées au climat méditerranéen.

Plusieurs aménagements simultanés ont été réalisés afin de favoriser l'infiltration des eaux pluviales à la parcelle :

- Déconnexion partielle du site au réseau d'eau pluvial,
 - Création de bassins d'entrée de ville, de 7 800m³, ce qui équivaut à une pluie de retour 50 ans, permettant une infiltration naturelle dans la nappe,
 - Désimperméabilisation de la voirie avec un revêtement en sable stabilisé et la végétalisation de la voirie,
 - Le stationnement maintenu le long de la voie routière est réalisé en mélange terre-pierre recouvert de grave non traitées,
 - L'ensemble du réseau de collecte des eaux pluviales du boulevard est dirigé vers des noues pour limiter notamment l'approfondissement des bassins. Elles assurent également la séparation entre la voirie et le cheminement piéton.
- Ce réaménagement participe également à une acculturation des enjeux liés à l'eau pour les usagers et augmente la surface en espace vert.



3 Le boulevard Aubanel après les travaux de réaménagement, © Construction 21



4 Le boulevard Aubanel après les travaux de réaménagement, © Construction 21

Un projet qui se veut exemplaire à plusieurs niveaux

Le boulevard Aubanel s'intègre dans un projet de ZAC situé sur un vaste espace agricole. Le projet d'aménagement retenu s'appuie sur les paysages agricoles méditerranéens et leurs caractéristiques pour favoriser l'intégration de l'eau dans le nouveau quartier. L'enjeu pour la commune est de créer et identifier une entrée de ville à l'ouest du territoire.

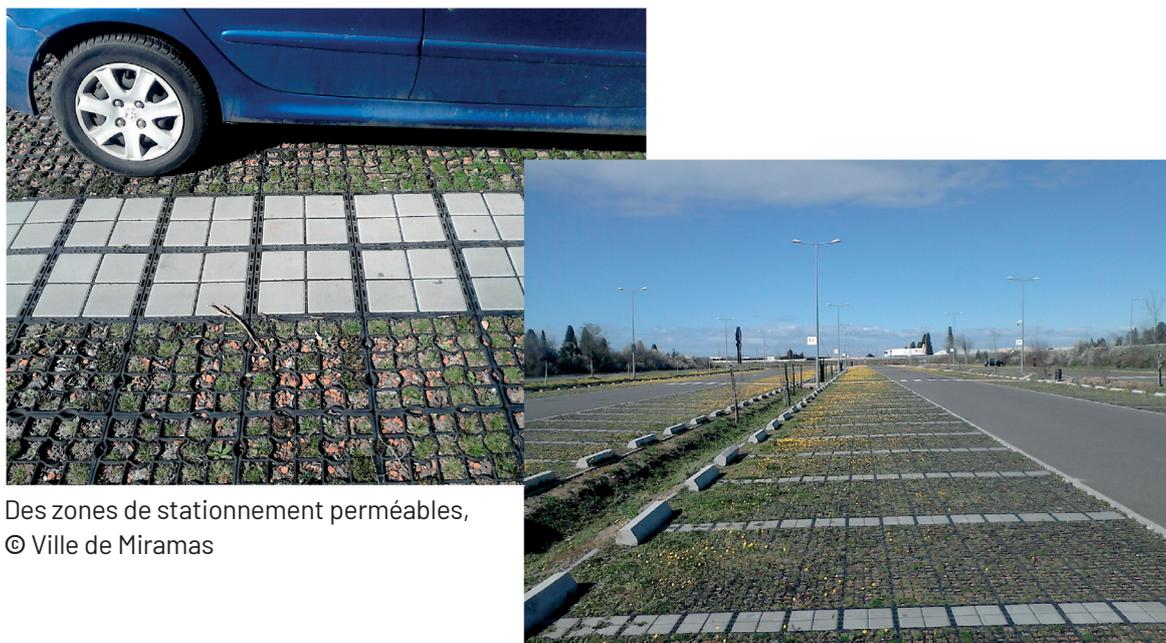
Les activités agricoles historiquement présentes utilisaient des techniques pour permettre à l'eau de parcourir et d'irriguer des terres sèches. Une faune et une flore spécifiques s'y sont développées et l'irrigation des cultures a permis la création de réserves d'eau souterraines alimentant la nappe d'eau souterraine de la Crau et de fait une partie de la ville actuellement.

L'environnement au sens large est un des enjeux majeurs du projet de ZAC.

Plusieurs parcs urbains sont aménagés à l'intérieur : le parc de la Crau humide à l'entrée du boulevard Aubanel a une fonction hydraulique mais également de détente et de loisirs. C'est un parc multifonctionnel qui allie les fonctions de rétention des eaux pluviales, promenade et détente et préservation de la biodiversité.

Le projet de la ville, associée à l'EPAD a nécessité énormément de réflexions en phase de conception. L'architecture, l'urbanisme, le paysage, l'environnement, l'énergie et l'hydraulique sont interdépendants et participent à une grande cohérence sur tous les sujets et les enjeux du projet. Le projet de construction de la ZAC de la Péronne a été pensé en termes de cycles de vie.

Afin de concevoir un projet qui a du sens, le choix des matériaux, le design des objets, le mobilier urbain, les essences végétales, les revêtements de surface ont été analysés dans leur globalité et ont défini tous les potentiels de la zone de projet. Le projet d'aménagement de la ZAC de la Péronne a l'ambition d'être exemplaire.



Des zones de stationnement perméables,
© Ville de Miramas



Plan d'ensemble de réaménagement du boulevard, © ZAC de la Péronne

Un boulevard avec plusieurs séquences d'aménagement

Le boulevard est aménagé selon plusieurs séquences créant ainsi plusieurs ambiances le long de la promenade :

- Un parcours sportif,
- Une esplanade festive,
- Des jardins pédagogiques avec l'installation de ruches, d'hôtels à insectes, ainsi que de panneaux de sensibilisation,
- Une aire de jeux pour enfants,
- Une placette urbaine qui assure la transition avec le centre-ville.



Installation du mobilier urbain et d'un espace pédagogique, © Ville de Miramas



Installation du mobilier urbain et d'un espace pédagogique, © Ville de Miramas

RETOUR D'EXPÉRIENCE

Retours globalement très satisfaisants de la part des usagers.

L'absence de concertation préalable avec les habitants riverains a généré par la suite des conflits liés à des nuisances sonores dans l'aire de jeux du projet.

Celle-ci a du être fermée et n'est plus accessible actuellement.

Il est donc fortement conseillé de mener une phase de concertation avec les riverains et les usagers dès l'amont du projet.

FINANCEMENT DU PROJET

COÛT DE L'OPÉRATION

3,8 millions d'euros

AIDE FINANCIÈRE

Métropole Aix Marseille Provence

Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse: 780 000 euros (HT)

ÉLÉMENTS CLEFS DU PROJET

COLLECTIVITÉ

Ville de Miramas

MAÎTRE D'OUVRAGE

Etablissement Public d'Aménagement et de Développement (EPAD) Ouest Provence

MAÎTRE D'ŒUVRE

SAFEGE Ingénieurs Conseils

afc ARCHITECTURE/ JNC International SUD/ BET VARS

CALENDRIER

janvier 2018- décembre 2019

CONTACT

Anaïs Cheiron, Chargée de mission biodiversité, transition écologique, a.cheiron@mairie-miramas.fr.

<http://zacdelaperonne.com/>